

Assemblée générale spéciale Option Capitale-Nationale du 16 janvier 2020
Centre Lucien-Borne

Ouverture de la séance à 19h05

1) Présentation de la cheffe par Jackie Smith. Courte présentation de la cheffe du parti Option Capitale-Nationale ainsi que les raisons pour la tenue de l'assemblée générale spéciale.

2) Présentation de la présidente du parti par Alexandra Mauger
Objectifs pour l'année 2020 : consolider le parti, augmenter le membership, organiser des activités.

3) Nomination d'une présidence

Présidence : Gérald Paradis

Secrétaire : Sébastien Bourassa

Nombre de personnes présentes à 19h15 : 24

4) Ordre du jour

Procès verbal de la dernière AG : le procès verbal n'était pas disponible au moment de l'assemblée générale spéciale.

Adoption de l'ordre du jour sans modifications

Proposeur : Stéphane Paradis

Secondaire : Kevin Charon

5) Présentation des valeurs du parti par Andréanne Jinchereau

Andréanne présente les principales valeurs du parti qui guident les actions présentes et futures

A) Nous sommes écologistes

B) Nous sommes démocrates

C) Nous sommes féministes

- D) Nous sommes pour une ville de Québec plurielle
- E) Nous sommes indépendantistes
- F) Nous sommes pour une culture et des loisirs valorisés et accessibles
- G) Nous sommes pour une économie durable

Louis-H Campagna suggère que le parti encourage le débat public des valeurs proposées, que les valeurs du parti doivent être présentées aux citoyen(ne)s de la ville de Québec

6) Adoption des statuts et règlements

Lecture et explications des statuts et règlements par Julien Gaudreau. Les statuts et règlements déterminent les droits des membres et les obligations des membres pour le bon fonctionnement du parti.

Proposition : adoption des statuts chapitre par chapitre Louis-Pierre Beaudry
Louis-H Campagna seconde

Chapitre 1

Louis-H Campagna propose l'adoption du chapitre 1 en bloc
Chapitre 1 adopté à la majorité

Chapitre 2

Félix l'Heureux Bilodeau demande pourquoi la qualité de membre ne se perd pas si les cotisations ne sont plus fournies.

Laurie Vallières demande pourquoi le membership est-il laissé ouvert aux non habitants de la ville de Québec? Réponse : rien dans la loi nous empêche d'avoir des membres qui n'habitent pas à Québec.

Patrice Vachon propose d'ajouter « un possible non renouvellement du membership » pour exclure des membres du parti à l'article 2.2
Secondé par Félix l'Heureux Bilodeau

Claude Rony suggère de revoir l'idée que des non-résidents puissent être membres afin d'éviter que des adversaires politiques nuisent au parti.

Proposition que la qualité de membership se perde par le non-renouvellement s'il y a lieu

Félix l'Heureux Bilodeau propose

Kevin Charron seconde

Adoptée à la majorité

Alexandra Mauger propose une écriture épiciène pour tous les chapitres ou sinon inclusive

Appuyée par Camille Pépin

Adoptée à l'unanimité

Proposition : de mettre immédiatement dans les statuts que le conseil exécutif puisse suspendre des membres selon certains motifs et que ce soit entériné par une assemblée générale

La proposition a été adoptée par 8 voix contre 7.

6 absentions

Proposition de Louis-H Campagna : nouvelle section suspendue. Exclusion d'un membre : motifs, procédures et recours (article 2.6)

Amendement : que les exclusions des membres soient entérinées dans une AG par Louis-H Capagna

Secondée par Kevin Charron

Proposition : que les documents du parti soient accessibles en tout temps par Jérémie Viau-Trudel

Secondeur : Kevin Charron

Proposition rejetée à la majorité. 5 abstentions

Proposition : que tous des membres puissent participer à l'élaboration des points de l'ordre du jour de l'assemblée générale annuelle par Jérémie Viau-Trudel

Secondée par Marie-Pierre Demers

Proposition adoptée à la majorité. 5 absentions

Proposition : que la participation aux comités soit ouverte à tous les membres du parti par Jérémie Viau-Trudel

Alexandra Mauger seconde

Amendement : article 2.3 « de participer aux activités du parti et aux comités »

par Alexandra Mauger

Secondé par Simon Parent

Proposition adoptée à la majorité

Proposition que le chapitre 2 soit adopté ainsi que les modifications discutées par l'assemblée par Louis-H Campagna

Secondée par Louis-Charles Lacroix

Adoptée à l'unanimité

CHAPITRE 3

Proposition que l'ordre du jour de l'assemblée annuelle soit amendable par les membres présents à l'assemblée par Patrice Vachon

Votée à la majorité. 1 abstention

Proposition que les AG soient convoquées 4 semaines à l'avance par courriel aux membres par Jérémie Viau-Trudel

Rejetée à la majorité. 3 absentions

Proposition que les membres puissent faire des propositions pour modifier l'ordre du jour en amont par Jérémie Viau-Trudel

Rejetée à l'unanimité

Proposition que le chapitre 3 soit adopté en bloc ainsi que les modifications

Votée à la majorité

CHAPITRE 4

Proposition de Jackie Smith : que les débats sur les statuts et règlements soient suspendus à 21h00 (encore 20 minutes de débats)

Secondée par Louis-Pierre Beaudry

Adoptée à l'unanimité

Proposition Article 4.7 dernière phrase « de voir à la vérification externe des états financiers » par Claude Rony

Secondée par Jackie Smith

Adoptée à la majorité

Proposition : les membres doivent être informés de la création de sous-comités, de leur mandat et des règles de fonctionnement des comités par Jérémie Viau-Trudel

Appuyé par Jackie Smith

Adoptée à la majorité

Proposition : les membres du comité déterminent eux-mêmes les règles de fonctionnement des comités par Jérémie Viau-Trudel

Rejetée à la majorité. Absentions 4

Proposition que le chapitre 4 soit adopté en bloc ainsi que les modifications par Louis-H Campagna

Secondé par Louis-Pierre Beaudry

Votée à l'unanimité

Suggestion : qu'on puisse voir les modifications en temps réel des articles de statuts et règlements. Lors de la prochaine AG

Proposition de Julien Gaudreau : Que l'on vote en bloc les chapitres 6, 8, 10, 11 et 12 des statuts et règlements

Secondé par : Louis-H Campagna

Adopté à l'unanimité

7) Adoption du nouveau nom de parti

Patrice Vachon a comptabilisé les votes ainsi que les propositions de nouveau nom de parti. 4 options ont été retenues

- 1) Progrès Québec
- 2) Capitale progressiste
- 3) Transition Québec
- 4) Capitale solidaire

Proposition de Kevin Charron : que le nouveau nom voté soit opposé à celui d'Option Capitale-Nationale dans un référendum.

Appuyé par Félix l'Heureux Bilodeau

Adopté à la majorité. 7 abstentions

Première ronde de vote (27 participants)

Progrès Québec : 1

Capitale progressiste : 9

Transition Québec : 14

Capitale solidaire : 1

Absentions : 2

Référendum

Participant(e)s en faveur d'adopter le nom Transition Québec : 20

Participant(e)s en faveur de garder le nom Option Capitale-Nationale : 4

Abstention : 3

Le nouveau nom du parti est désormais Transition Québec

8) Vote sur les chapitres 6, 8, 10, 11 et 12

Les chapitres 6, 8, 10, 11 et 12 seront votés en bloc sans débats par manque de temps

Louis-Pierre Beaudry fait la lecture des 5 chapitres

Les chapitres 6, 8, 10, 11 et 12 ont été adoptés à la majorité

Aucune abstention

Proposition : que les chapitres 6, 8, 10, 11 et 12 soient débattus dans une AG ultérieure

Adoptée à la majorité

Aucune abstention

Clôture de séance

La séance est close à 21h40, puisque tous les points de l'ordre du jour ont été traités